

MICHEL BOUCHARD

Reçu au Tableau de l'Ordre des avocats du Québec en 1973, Monsieur Michel Bouchard a agi au début de sa carrière en pratique privée avant d'être nommé substitut du Procureur général du Québec en 1978, puis substitut en chef en 1984.

En 1988, il est nommé sous-ministre associé à la Justice, responsable des poursuites criminelles et pénales pour tout le Québec.

En 1993, il devient sous-ministre en titre à la Justice et sous-procureur général du Québec, fonction qu'il occupera jusqu'à décembre 2010, avant d'être nommé conseiller spécial en matière de Justice au Ministère du Conseil exécutif.

De 2003 à 2007, il a aussi agi comme sous-ministre délégué à la Justice du Canada, ayant notamment comme mandat de superviser la conduite des poursuites pénales intentées par le Ministère canadien de la Justice.

Au cours de cette période, il a présidé les travaux du comité pan-canadien chargé d'examiner les mesures pouvant améliorer le fonctionnement et l'efficacité du système de Justice.

Il fut aussi particulièrement responsable du Bureau de la francophonie, justice en langues officielles, des Services de règlement des différends ainsi que des relations avec la communauté juridique du Québec.

Durant ces années consacrées au service de l'État, il a contribué notamment à la révision du Code Civil du Québec, à la législation menant à la création de la fonction de Directeur des poursuites publiques du Canada et tout récemment, aux travaux du ministère québécois de la Justice visant à réformer le code de procédure civile du Québec.

En 2007, le Barreau du Québec lui a décerné le titre d'avocat émérite.